



### **Conditions d'accès :**

- Kidsland autorise l'accès du parc pour une durée illimitée le jour de la visite à toute personne s'acquittant du droit d'entrée.
- Seuls les enfants accompagnés d'un adulte pourront être admis dans le parc.
- L'entrée de Kidsland est interdite aux adultes non accompagnés d'enfants de 0 à 14 ans.
- Toutes sorties d'un enfant est définitive.
- Les enfants sont entièrement sous la surveillance des adultes accompagnateurs.
- Kidsland décline toute responsabilité en cas de dommages ou accident en l'absence d'une surveillance appropriée. Le non-respect du règlement intérieur de la part des enfants et/ou adultes accompagnateurs se verra interdire l'accès au parc.

### **Hygiène et sécurité :**

- Le port de chaussettes ou collants est obligatoire en toutes saisons pour les enfants et adultes accompagnateurs dans toutes les structures de jeux.
- Toute nourriture, bonbons, confiseries et boissons est strictement interdit à l'intérieur de toutes les structures de jeux.
- Toute consommation de produits alimentaires ou autre venant de l'extérieur sont strictement interdits au sein du parc Kidsland, à l'exception des aliments pour bébés.
- Interdiction de fumer à l'intérieur du bâtiment (cigarettes, cigare, pipe et cigarette électronique)
- Animaux interdits
- Pour des raisons de sécurité, le port des objets suivants est interdit dans toutes les structures de chez Kidsland : bijoux en tout genre (bague, boucles d'oreilles, collier, etc.) Pince à cheveux, ceinture, lunettes, foulard, écharpe, couteau, cutter, vêtements comportant des sangles, lacets, capuche, etc....
- Il est interdit de monter les toboggans et la piste de luge à l'envers, de grimper et s'accrocher aux filets de toutes les structures, de sortir les jeux mobiles de leurs espace (balles, Lego)
- Il est interdit de bousculer, de pousser ou de crier sur un autre enfant, la courtoisie est de rigueur dans l'enceinte du parc pour le bien-être de tous.
- Si un enfant se trouvait en difficulté à l'intérieur des structures, merci de prévenir l'équipe de Kidsland pour intervention.
- Tous les enfants sont et restent sous la surveillance de l'adulte accompagnateur, Il est de leur responsabilité d'informer l'enfant des diverses consignes de sécurité et d'hygiène et de les leur faire respecter.
- La direction se réserve le droit d'intervenir auprès d'enfants ou adultes ne respectant pas les règles de sécurité, de courtoisie ou d'hygiène.
- Toute dégradation faite aux jeux ou aux structures de jeux par un enfant ou un adulte sera sous l'entière responsabilité de l'adulte accompagnant et pourra amener à des poursuites.

### **Anniversaires :**

- Vous pouvez choisir de fêter l'anniversaire de vos enfants dans le parc de jeu, pour cela il suffit de faire une demande de réservation directement à l'accueil du parc en versant des arrhes équivalent à 30 % de l'effectif prévu. Sans cet acompte, Kidsland ne sera pas dans l'obligation de vous réserver et d'assurer l'anniversaire. En cas d'annulation, les arrhes versés seront perdus.
- Les enfants participants à l'anniversaire doivent être obligatoirement sous la surveillance d'un adulte responsable en permanence.

### **Manèges et stands :**

- Pour l'accès aux espaces des manèges, les clients devront s'acquitter d'un ticket payable à la caisse donnant droit à l'utilisation du manège.
- Pour des raisons de sécurité, l'accès est fermé par le biais de barrières. L'entrée se fait du côté de la caisse et seuls les enfants ayant un ticket pourront y entrer. La présence d'un adulte accompagnateur est obligatoire pendant toute la durée du tour. Une fois le tour terminé, tout le monde doit ressortir de l'espace sans exception et devront repasser par l'entrée avec leurs tickets pour y retourner.
- Il est strictement interdit de se lever, se pencher, ou sortir les mains des manèges pendant toute la durée du tour.
- Kidsland décline toute responsabilité en cas de non-respect des règles de sécurité.
- Pour les stands, le client doit régler sa partie à la caisse, et pourra profiter du jeu uniquement avec la présence du personnel de Kidsland, l'enfant restant toujours sous la surveillance de l'adulte accompagnant.

**En cas de forte affluence, Kidsland se réserve le droit de limiter à tout moment l'entrée.**

**La direction décline toute responsabilité en cas de vol, ou détérioration des objets laissés à l'intérieur du parc.**

**Kidsland se réserve le droit de modifier à tout moment le règlement intérieur et sans préavis.**